



Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

Femme. Sa terre. Ses Droits / المرأة أرضها حقوقها

Dans le cadre du projet de Formulation de la proposition de financement du Fonds Vert Climat (FVC) « Amélioration de la résilience climatique dans les steppes et les zones de forêt sèche du barrage vert algérien » TCP/ALG/3803

La DGF ; l'INRF et la FAO organisent une rencontre nationale :

Quelles espèces végétales pour le Barrage Vert ?

17 et 18 Juin 2023 - INRF, Alger

Contexte :

La terre est à la base de nos systèmes de production de denrées alimentaires, de médecine, de fourrages et de fibres. La terre est le lieu d'une forte concentration de biodiversité ; elle fournit des services écosystémiques tels que l'assainissement de l'eau et la régulation de l'air et du climat. Pourtant, la demande croissante de ces ressources, combinée à l'expansion des villes et des infrastructures, se fait au détriment des écosystèmes en réduisant leurs capacités d'appui aux populations.

Les femmes jouent un rôle vital dans la santé des terres, mais elles n'en ont souvent pas le contrôle. Partout dans le monde, les femmes se heurtent à des obstacles majeurs pour garantir leurs droits fonciers. Cela limite leurs chances de s'épanouir et de prospérer. Et lorsque la terre se dégrade et que l'eau se raréfie, les femmes sont souvent les plus touchées.

Investir dans l'égalité d'accès des femmes à la terre et aux biens qui lui sont liés, c'est investir directement dans leur avenir et dans celui de l'humanité. Il est temps de propulser les femmes et les filles à l'avant-garde des efforts mondiaux de restauration des terres et de résistance à la sécheresse. Garantir les droits fonciers des femmes peut aider à faire progresser les objectifs mondiaux en matière d'égalité entre les sexes et de restauration des terres, et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable plus largement.

Face à cette ambition, l'Algérie prend des mesures concrètes pour soutenir l'agriculture familiale et l'attribution des concessions agricoles au profit des femmes, ainsi que la valorisation des activités développées par ces dernières ; notamment l'extraction des huiles essentielles, la poterie, le burnous, l'élevage, le lait et ses dérivés, le miel... Le développement de ces chaînes de valeur ont permis la création de nombreux postes d'emplois ; la contribution à l'économie nationale et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Célébration du 17 juin :

Dans ce cadre, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, à travers la Direction Générale des Forêts en tant que point focal national de l'UNCCD, célébrera cette journée par l'organisation d'une journée de sensibilisation et d'information sur la désertification et la sécheresse à travers les 58 wilayas, suivie d'une exposition des produits issus de la terre réalisées par les femmes. Aussi, une évaluation de l'état d'avancement du projet barrage vert se fera au niveau des 13 wilayas du barrage vert, deux années après le lancement de *l'initiative nationale pour la restauration du barrage vert*.

Ce sera également l'occasion pour tenir une journée d'étude durant laquelle les participants débâteront autour des espèces végétales à planter dans la zone du barrage vert.

Objectifs de la journée d'étude :

La rencontre, qui se tiendra dans le cadre du projet d'assistance technique FAO-DGF, réunira les membres du comité scientifique et technique de la lutte contre la désertification et du barrage vert ainsi que divers acteurs du secteur. Elle a pour objectifs :

1. mesure à prendre ou recommandation en rapport avec l'évaluation du programme barrage vert ;
2. proposition d'espèces à prévoir dans les programmes de plantation, par zones biogéographiques, et à valeur socioéconomique et écologique ;
3. suggestion d'une nomenclature avec définitions, pour classer les espèces par catégorie (forestières, fruitières, rustiques, pastorales et fourragères) en précisant la densité de plantation.
4. Exposition des produits du terroir issus de l'activité des femmes avec démonstration

Journée d'étude

Quelles espèces végétales pour le barrage vert ?

17 et 18 Juin 2023 - INRF, Alger

Programme de la journée

Animateur : INRF

M. Mahmoud Fendouchi, DGF

17 Juin 2023

08h

Accueil des participants

Mot d'introduction : Mme Irina Buttoud, Représentante de la FAO en Algérie

09h30

Allocutions de bienvenue et d'ouverture : S.E. M. AbdelHafid Henni, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural

10h

Installation du comité scientifique et technique LCDBV et élection du président
Photo de groupe
Inauguration de l'exposition
Visite des laboratoires de l'INRF

11h00

Pause-café et point de presse

Communications introductives

11h30mn

- ✓ Le barrage vert : d'une infrastructure forestière à un préprogramme de développement local, par *Mme Saliha Fortas, DLCDBV-DGF* ;
- ✓ Choix des espèces dans la réhabilitation du barrage vert , par *M. Ouahid Zandouche, chercheur, INRF-PF/CST/UNCCD*

12h30-
13h00mn

Débat

13h00

Déjeuner

Ateliers de réflexion

14h00-
17h

Atelier 1 : Choix des espèces par écosystèmes (forêt, steppe, agricole) et par secteurs phytogéographiques / Densité de plantation par espèce

Animateurs : *Mme Ghania Bessah, MM. Mohamed Noual, Ouahid Zandouche*

Atelier 2 : itinéraire technique de plantation (PPG, Pépinière et Plantation).

Animateurs : *MM. Abdelkader Rachedi, Fayçal Hellal et Mme Dalila Zalouk, CF Blida*

18 Juin 2023

9h

Restitution des travaux des deux ateliers

Rapporteurs des ateliers

11h

Validation des conclusions et établissement d'une feuille de route pour les prochaines étapes
Président du comité scientifique et technique.

12h30

Déjeuner